BAC DE SES · SESSION 2022

EC2 · Étude d’un document

La Réunion | Jour 2 · sujet A | Intégration européenne

Amendes infligées aux cartels en 2019 : comparer l’UE et les États-Unis, puis présenter les objectifs de la politique européenne de la concurrence.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Présente le document avec la méthode SALUT : Source, Année, Lieu, Unité, Titre.
- N’oublie pas de mobiliser plusieurs données pour répondre à la question.
- Réponds avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration, en utilisant les données du document pour l’illustration.
- Temps conseillé : environ 45 minutes.

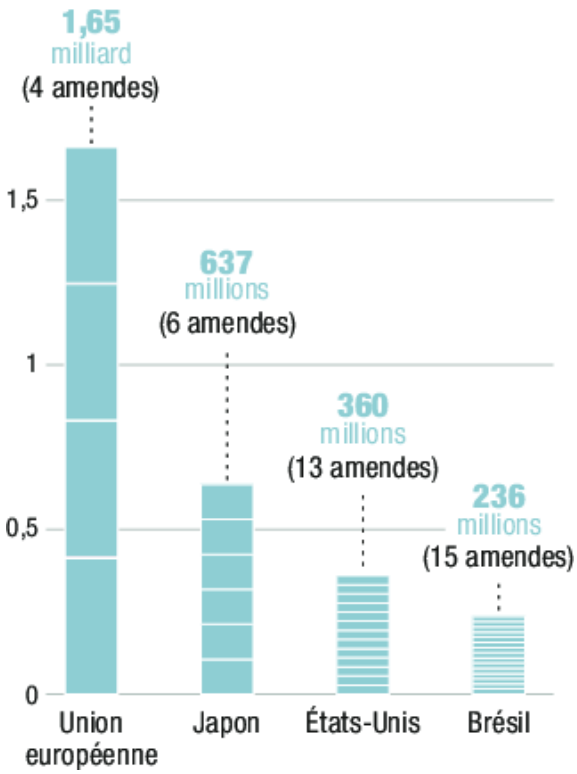


Besoin d’un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t’attendent dans l’appli SOS SES : app.sosses.fr

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Amendes infligées par les autorités anti-trust contre les cartels dans le monde en 2019 (en milliards de dollars et en nombre d'amendes)



Source : www.usinenouvelle.com, 2021.

Questions :

1. À l'aide du document, vous comparerez les amendes infligées contre les cartels par l'Union européenne et par les États-Unis. (2 points)

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous présenterez les objectifs de la politique européenne de la concurrence. (4 points)